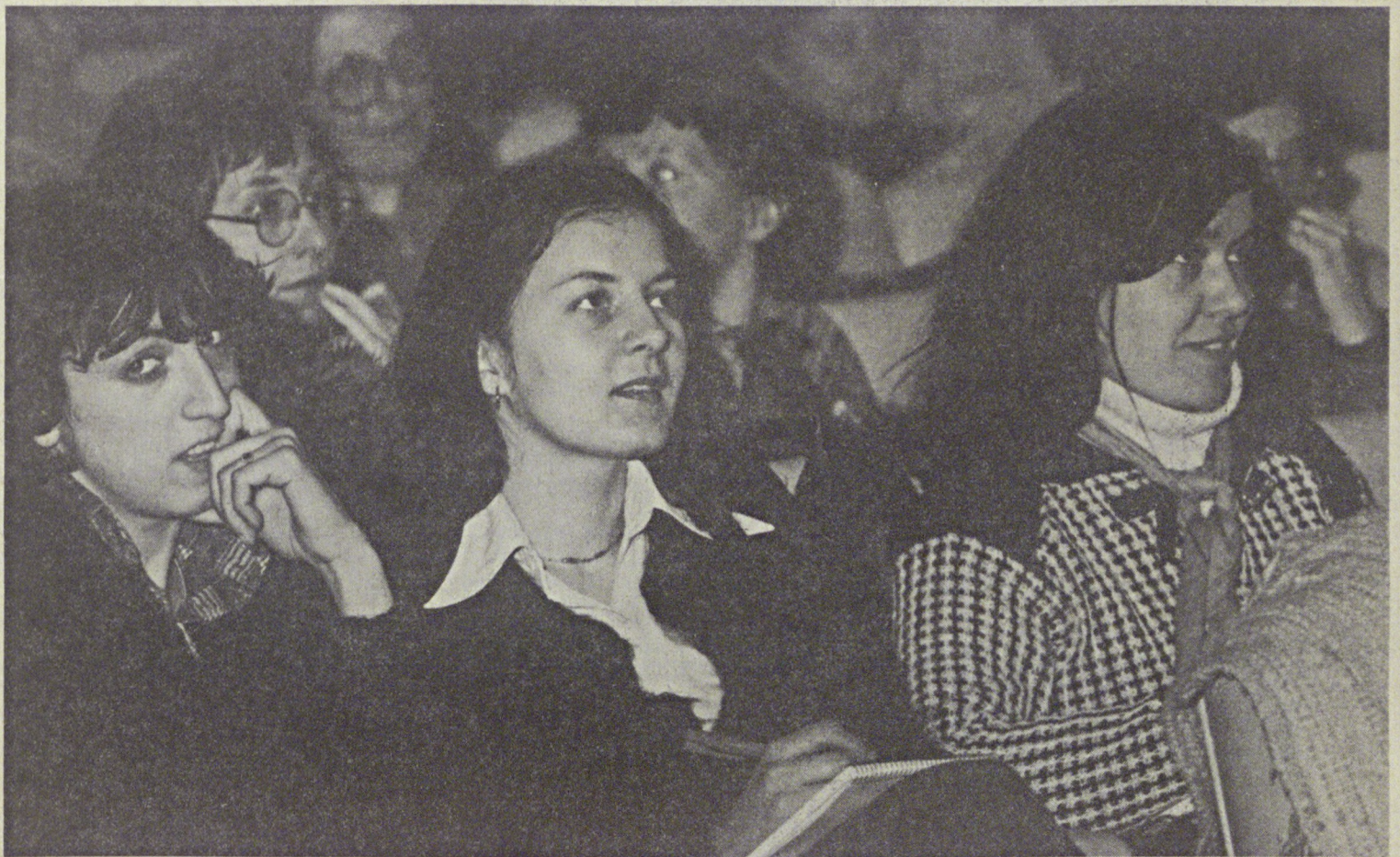




- Un métallurgiste sur cinq est une femme
- Sur 10 ouvriers, 9 sont O.S.
- Une travailleuse sur deux gagne moins de 2 000 F mensuels

AVEC LA CFDT, LES TRAVAILLEUSES LUTTENT



**POUR TRANSFORMER LEURS CONDITIONS
DE TRAVAIL ET DE VIE**

RÉSULTATS D' ACTIONS... ET D'ÉLECTIONS...

... A LA T.C.G. (Rouvres)

A la Tuyauterie Chaudronnerie Générale (T.C.G.) de ROUVRES (Oise) les travailleurs, français et immigrés, décidaient avec la C.F.D.T. une grève illimitée suivie à 95 % du personnel.

Les négociations s'ouvraient alors et ils obtenaient :

- 50 % d'un 13^e mois payable en janvier 1978 ;
- 100 % du 13^e mois en décembre 1978 ;
- report au lundi et paiement des jours fériés tombant le samedi ou le dimanche ;
- revalorisation des indemnités de transport et abaissement des tickets repas de 5,30 F à 3,60 F ;
- mise en place d'une « commission sanitaire » et 1/4 h de repos toutes les 2 h pour les peintres et les soudeurs...

... A MONTABERT A SAINT-PRIEST (Rhône)

Fabrique de matériel pneumatique et hydraulique (650 salariés).

Un accord vient d'être signé dans cette entreprise par la C.F.D.T., la C.G.T., F.O. et C.G.C. :

- **SALAIRES** : Le maintien du pouvoir d'achat est garanti par un réajustement trimestriel basé sur l'évolution de la moyenne des 4 indices : I.N.S.E.E., C.F.D.T., C.G.T., F.O.

La progression annuelle est fixée à 1,50 %, plus une somme uniforme de 50 F, soit au total, 2,5 % de la masse salariale.

- **CONGÉS PAYÉS** : 1 jour de congé supplémentaire soit au total, 5 semaines plus deux jours.

- **CONGÉS SPÉCIAUX** : 3 jours de congés annuels aux personnes seules pouvant être utilisés par demi-journée pour la garde d'enfant malade.

- **TRAVAIL EN ÉQUIPE** : Une revendication de la section C.F.D.T. depuis plusieurs années vient de se concrétiser : un crédit de 10 h annuel à utiliser à leur convenance (minimum 1 h).

... A LA SATEL (Châlon-sur-Saône)

A la SATEL (Châlon-sur-Saône), les négociations de début d'année viennent de déboucher sur un accord intéressant en ce qui concerne l'augmentation des salaires pour 1978. Cet accord signé par la section C.F.D.T. est le résultat de l'action conduite par notre organisation dans cette entreprise de 140 personnes.

Cet accord salarial garantit pour l'année 1978 en fonction d'une hausse maximum de 10 % du coût de la vie (indice I.N.S.E.E.) :

- une augmentation uniforme de 340 F pour tous, répartie tous les trimestres ;

- une augmentation complémentaire dégressive selon les tranches de salaires (180 F pour les plus bas salaires à 12 F pour les salaires supérieurs à 8 000 F).

Les plus bas salaires bénéficieront donc d'une augmentation totale de 340 + 180 = 520 F en 1978 à raison de 130 F par trimestre.



... CHEZ RENAULT (Billancourt)

La C.F.D.T. réalise une « percée » appréciable cette année dans cette citadelle ouvrière, traditionnel fief de la C.G.T.

Dans le 1^{er} collège (19 927 inscrits), les candidats C.F.D.T. recueillent 15,02 % des suffrages exprimés et 14 sièges (+ 1,71 % et + 2 sièges). La C.G.T. recueille pour sa part 67,24 % des voix et 64 sièges (- 5 % et - 10 sièges). Enfin, F.O. recueille 10,30 % et 10 sièges (+ 1,11 % + 2 sièges), la C.F.T.C. avec 3,20 % à 2 sièges et les « autonomes » 4 (+ 2) avec 4,24 %.

Dans le 2^e collège (9 827 inscrits), la C.F.D.T. recueille 21,71 % des suffrages exprimés et 10 sièges (+ 3,78 % et + 2 sièges). La C.G.T. recueille pour sa part 33,31 % (- 9,87 % et - 4 sièges). Enfin, la C.G.C. recueille 22,69 % (+ 2,67 %) et 12 sièges (+ 2) F.O. 18,69 % (+ 3,53 %) et 8 sièges (+ 2).

... A LA C.I.C.C. (Anzin)

Aux élections D.P. à la C.I.C.C. Anzin, la C.F.D.T. renforce son audience auprès des travailleurs en gagnant 5 % des voix par rapport aux élections du C.E. en novembre 1977 et obtient 12 élus (titulaires et suppléants) sur 14 sièges à pourvoir. Elle garde le même nombre de sièges.

... A LA C.L.B.I. (Cannes)

Dans cette entreprise de matériel ferroviaire, la C.F.D.T. obtient 40 % des voix aux élections professionnelles et progresse de 1 % chez les titulaires et de 5 % chez les suppléants.

... CHEZ PEUGEOT (St-Etienne)

Aux dernières élections D.P., les candidats C.F.D.T. recueillent 34,3 % des voix (+ 4,6 % par rapport à 1976). La C.G.T. progresse également de 1,2 % avec 22,9 % alors que la C.F.T.C. perd 5,8 %.

... CHEZ BERLIET (Venissieux)

Dans cette grande entreprise (11 100 inscrits) la C.F.D.T. recueille 24,34 % des voix tous collèges réunis (+ 0,78 % par rapport à 1976).

Progression importante dans le collège ingénieurs et cadres (39,52 % soit + 11,90 % au détriment de la C.G.C.) ; mais par contre, perte de 1,48 % dans le collège ouvriers, dans lequel la C.G.T. reste très largement majoritaire.

... A CREUSOT-LOIRE (Le Creusot et Montchanin)

Les élections de D.P. ont eu lieu après la division de l'établissement en 5 nouvelles unités et montrent une progression appréciable de la C.F.D.T. avec une participation plus importante des travailleurs au scrutin.

- Pour l'ensemble du personnel ouvrier de la sidérurgie, la C.F.D.T. progresse de 2,1 %.

- Pour le personnel ouvrier énergie, la C.F.D.T. progresse de 3,75 %.

- Pour le personnel employé énergie, la C.F.D.T. progresse de 9 %.

Sur l'ensemble des 6 établissements (près de 10 000 travailleurs). La C.F.D.T. recueille 40,67 % des suffrages (soit 2 779 voix) tous collèges confondus. En 1976, elle avait recueilli 39,15 %.

... A VALLOUREC (Montbard et Les Laumes)

En ce qui concerne les 4 établissements du groupe VALLOUREC :

- La C.F.D.T. dans l'établissement VALTI de Montbard, progresse de 3 %.

- Pour la Société Métal Déployé, la C.F.D.T. diminue de 1 % mais obtient un siège supplémentaire.

- Pour VALLOUREC Les Laumes, la C.F.D.T. obtient 3 élus sur 4 en titulaires et 2 élus sur 4 en suppléants. Elle a un siège supplémentaire.

- A VALLOUREC Montbard, la C.F.D.T. progresse de 7,81 % en titulaires et arrive à 39,81 % sur 597 suffrages exprimés. Elle progresse de 8 % en suppléants en obtenant 42 % des 597 suffrages exprimés. Elle gagne là aussi un siège.



Travailleuse à part entière

Les 1^{er} et 2 février, la C.F.D.T. a tenu une conférence nationale sur le thème « travail des femmes et action syndicale ». Ce n'était pas l'aboutissement d'un long travail mais au contraire le début d'une action marquée par la conviction profonde que l'égalité femmes-hommes est un problème majeur à résoudre par le mouvement ouvrier. On parle souvent de la situation de surexploitation des femmes dans notre société, de leur subordination, des inégalités qu'elles subissent, mais nous ne dépassons que rarement les

mots. Mettre notre pratique à l'heure de nos théories, tel était l'enjeu de cette conférence. Cela nécessitera bien sûr une réflexion collective sur nos insuffisances pour les dépasser et pour qu'en partant des réalités et de l'action quotidienne nous fassions vraiment que le socialisme se fasse ensemble, dans l'égalité des droits et des responsabilités et non avec une moitié de l'humanité dominée par l'autre. Dans la métallurgie, sur 3 millions de salariés, il y a 600 000 femmes, voyons quelle est leur situation.

Les salaires des travailleuses

53,9 % des femmes salariées gagnent moins de 2 000 F par mois au 1^{er} juillet 1976 (1).

62,4 % gagnent moins de 2 200 F par mois.

75,1 % gagnent moins de 2 500 F par mois.

Les femmes sont victimes d'une discrimination au niveau des salaires. Ainsi, l'écart des salaires homme - femme est en moyenne de 33,60 % toutes catégories.

Salaires nets 1976 (état 2 460 raccordé au 1^{er} juillet 1976)

Catégories professionnelles	Salaire Mensuel Homme	Salaire Mensuel Femme	Ecart de salaire Homme et Femme
Cadres supérieurs	8 934 F	5 628 F	37,00 %
Cadres moyens	4 514 F	3 136 F	30,50 %
Employés	2 865 F	2 189 F	23,60 %
Ouvriers	2 381 F	1 683 F	29,30 %
Personnel de service	2 192 F	1 744 F	20,40 %
Autres catégories	3 725 F	3 414 F	8,40 %
Toutes catégories	3 194 F	2 121 F	33,60 %

L'emploi

Depuis toujours les travailleuses ont été les premières victimes du chômage, et cette situation ne cesse de s'aggraver :

en 1962 elles représentaient 44 % des chômeurs,

en 1968 elles représentaient 46 % des chômeurs,

en 1975 elles représentaient 55 % des chômeurs,

en 1977 elles représentent encore 55 % des chômeurs.

Quelle promotion pour les travailleuses ?

Dans la métallurgie, elles constituent :

- 30 % des manœuvres
- 30 % des OS (45 % dans la construction électrique)
- 3 % des ouvriers professionnels qualifiés
- 0,5 % des ouvriers professionnels hautement qualifiés
- 3 % de la maîtrise
- 51 % en moyenne des employés, mais certaines catégories sont composées exclusivement de femmes
- 15 % des cadres administratifs moyens
- 7 % des techniciens, dessinateurs — 2 % des cadres et ingénieurs

Les conditions de travail

Répartition entre hommes et femmes des ouvriers travaillant à la chaîne dans quelques branches d'activité.	Hommes	Femmes
Construction électrique et électronique	26,8	73,2
Fabrication d'instruments de précision, d'optique et similaires	5,3	94,7
Industrie des chaussures et de l'habillement	15,1	84,9
Industrie du papier et fabrication d'articles en papier	39,0	61,0

La place dans la société

Qu'il s'agisse des responsabilités civiques, économiques, sociales, syndicales ou politiques, les femmes ont moins de pouvoir que les hommes.

Dès leur enfance, les femmes sont conditionnées par l'image que

l'on attend d'elles : se marier et être mère.

Et la vie d'une femme qui travaille, dont le salaire est le plus souvent vital pour vivre, devient un cycle infernal du matin au soir entre : la crèche, les cadences, le linge, les repas, le ménage...

Ensemble luttons contre la surexploitation des travailleuses, pour mettre fin aux divisions et aux inégalités



Extraits de l'intervention de Jeannette LAOT, Secrétaire Confédérale, à la conférence C.F.D.T. « travail des femmes et action syndicale »

UN SYSTÈME D'EXPLOITATION APPUYÉ SUR UNE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

Il s'agit bien pour le patronat, avec l'appui du gouvernement actuel, de trouver les moyens de continuer à utiliser la main-d'œuvre féminine comme une main-d'œuvre d'appoint avec pour conséquences :

- l'appel à la main-d'œuvre féminine en période d'expansion et rejet en période de récession,
- le maintien d'un sous-prolétariat féminin confiné dans les postes d'exécution de l'industrie et du tertiaire,
- l'exploitation renforcée des femmes qui cumulent les salaires les plus bas et la subordination à un encadrement masculin,
- le maintien d'une organisation de la société dont les principales carences sont supportées par les femmes de la classe ouvrière, travailleuses salariées ou pas, et sont le principal frein à leur libération.

LES CONDITIONS D'UN VÉRITABLE « LIBRE CHOIX »

L'objectif est d'assurer réellement le droit à l'emploi pour tous, donc aussi à toutes les femmes qui le désirent. C'est là une condition nécessaire à la remise en cause de la traditionnelle division sociale du travail entre homme et femme. Pour qu'existe une véritable liberté de choisir pour les personnes ayant des jeunes enfants à charge, d'interrompre ou non leur activité professionnelle et de la reprendre une fois les enfants sortis de la petite enfance, la C.F.D.T. pose trois conditions essentielles et lutte pour les réaliser.

• En premier lieu, il faut qu'elles aient effectivement la possibilité de trouver un emploi. Or, la politique gouverne-

mentale et patronale ne tend pas à cela. Mais, au-delà de la résorption du chômage actuel, c'est une toute autre politique de l'emploi qui doit être mise en œuvre. Il faut une politique économique ayant pour objectif de créer les millions d'emplois nécessaires. Car c'est bien de millions qu'il s'agit, d'environ trois millions pour que les femmes, de France, aient les mêmes possibilités de travail que celles de la région parisienne, dans laquelle d'ailleurs, même avant la crise, leur plein emploi n'était pas réalisé.

Objectif irréaliste, nous dira-t-on. Nous ne le pensons pas, car il est lié à la **seconde condition**, d'un libre choix, qui est l'organisation différente du temps de travail, de la société, de la vie, par la réalisation d'équipements de services collectifs, destinés à faciliter la vie quotidienne des personnes, des enfants, des familles, des groupes. Une politique de l'emploi visant à satisfaire le besoin d'autonomie des femmes fera apparaître au grand jour des besoins qui existent déjà. Les hommes sous-estiment peut-être ce que cela représente, car la charge des enfants, des malades, des parents âgés, les tâches ménagères pèsent aujourd'hui essentiellement sur les femmes : des dizaines sinon des centaines de milliers d'emplois, sont donc nécessaires et possibles.

C'est essentiellement de cela que parlent les femmes, elles veulent réintroduire dans le politique, le personnel, le vécu, le quotidien.

Notons au passage, qu'il y a là l'amorce d'un autre type de développement ayant pour finalité l'épanouissement de tous et de toutes, et non le profit de quelques-uns. De ce fait, nous ne sommes jamais considérés dans la totalité de notre être. Tout est fait pour nous conditionner à être successivement et souvent contradictoirement des producteurs et des consommateurs ; des êtres privés et des êtres sociaux. Or, c'est d'une meilleure connaissance de leur besoin d'individus considérés globalement dans tous les aspects de leur vie que peut naître une nouvelle tension idéologique et une nouvelle forme d'engagement plus riche et plus satisfaisante. C'est une conséquence de la lutte pour la libération des femmes qu'il faut souligner car elle est sinon ignorée, toujours oubliée.

• La **troisième condition importante** du libre choix concerne les prestations familiales. Reposant sur le fait de

l'existence de l'enfant, elles doivent être attribuées sans condition de ressources à la personne qui en a la charge, qu'elle poursuive ou non une activité professionnelle. Leur montant doit correspondre au coût d'entretien de l'enfant et au travail qu'il nécessite dans son jeune âge, car il s'agit là d'un travail social, d'un service rendu à la société dont le coût repose totalement sur les familles de travailleurs.

FRANCHIR UN NOUVEAU PAS DANS NOTRE ACTION SYNDICALE

Cette dimension de la lutte est difficile à appréhender, car la division des rôles a la vie dure, elle est difficile à mener car elle suppose la remise en cause de schémas mentaux résultant de notre éducation, de notre culture, de l'organisation de la société, difficile car elle nous interroge individuellement et collectivement, militants et militantes de la C.F.D.T., difficile car ses données dépassent le cadre de l'entreprise et des structures économiques, politiques et sociales traditionnelles, enfin difficile à mener car elle interroge notre propre classe comme l'ont interrogée les rapports hiérarchiques, le fonctionnement démocratique, la répartition du pouvoir.

Mais quelqu'un a dit qu'il vaut mieux écouter le bruit du blé qui germe que celui des vieux murs qui s'écroulent... Ces murs ne s'écrouleront pas sur la C.F.D.T. Car cette lutte correspond aux aspirations profondes des travailleuses et des travailleurs. Mettons-nous tous ensemble pour proposer des projets d'actions concrètes susceptibles de créer le potentiel de luttes nécessaires, pour que les bases de cette société terriblement ébranlées bougent encore un peu plus sous la poussée conjuguée des hommes et des femmes de ce pays pour ensemble se partager pouvoir et responsabilités, pour jeter dès aujourd'hui à travers l'action, pour plus de justice, les bases d'une société socialiste autogestionnaire dans laquelle hommes et femmes, nous aurons plaisir à vivre.

Les problèmes des travailleuses sont ceux de toute la Classe Ouvrière

CONFERENCE C.F.D.T. :

TRAVAIL DES FEMMES ET ACTION SYNDICALE

LE BUT DE LA CONFÉRENCE

... La situation de subordination et de surexploitation des femmes dans notre société, la violence quotidienne qu'elles y subissent, sont intolérables. En même temps, elles constituent un frein, une véritable entrave à notre lutte pour le socialisme autogestionnaire. Et pourtant, l'action de la C.F.D.T. est loin d'être à la hauteur de la situation. Les rapports préparatoires à cette conférence contiennent à cet égard des analyses qui alimentent une autocritique indispensable. De plus, ils exposent un certain nombre de tentatives, encore timides, de pratique syndicale orientée vers le dépassement de nos insuffisances collectives.

Car c'est bien là le but de notre conférence : aider les militants à passer de la conviction individuelle à une pratique de masse, aider la C.F.D.T. à passer du discours aux actes. Pour cela, il nous faut mettre en lumière les problèmes auxquels nous devons nous affronter dès maintenant, préciser les objectifs à atteindre, dégager des pistes pour une pratique syndicale efficace, inciter chaque organisation confédérée à définir une politique adaptée et à la contrôler régulièrement...

PARTIR DES SITUATIONS CONCRÈTES

... Trop souvent, le projet féministe — c'est-à-dire le projet d'une société réalisant l'égalité complète dans tous les domaines entre hommes et femmes — est ressenti comme extérieur au mouvement syndical. Et il est vrai que la démarche féministe a souvent été le fait d'intellectuelles ou de femmes de la bourgeoisie concentrant d'autant plus leurs réflexions sur l'oppression qu'elles subissaient, qu'elles n'étaient pas elles-mêmes soumises à l'exploitation, au salariat. Mais même quand des militantes syndicales ont su montrer les liens entre lutte de classe et émancipation féminine, elles l'ont fait plus à partir d'une réflexion de quelques-unes qu'à travers une élaboration collective impliquant le plus grand nombre des syndiqués ; les contraintes culturelles pesant sur la classe ouvrière n'ont pas permis qu'il en soit autrement. Le projet égalitaire est alors souvent perçu comme le résultat d'une démarche éthique ou comme une agression de fond et de forme à l'encontre de la pratique syndicale traditionnelle.

Si nous voulons être la centrale de l'égalité des droits entre hommes et femmes, il faut mettre en œuvre une démarche qui permette au plus grand nombre des syndiqués de participer, dans l'action, à l'élaboration de ce projet...

... Tout changement de comportement, d'habitudes acquises de longue date dérange inévitablement. Mais la progression sera d'autant plus facilitée que nous serons capables de mettre en œuvre pour la lutte contre l'oppression des femmes, une démarche similaire à celle que nous adoptons pour les autres domaines de l'action syndicale.



Notre point de départ doit donc se situer dans l'analyse concrète des discriminations vécues quotidiennement par les travailleuses ; la prise de conscience des injustices ainsi dégagées permettra d'élaborer collectivement des revendications, une action, de progresser dans la mise au point collective d'un projet alternatif qui, en retour, enrichira l'action...

... Ainsi, la réalisation du droit à l'emploi pour tous et toutes suppose l'accès à l'emploi, au-delà du million et demi de chômeurs, des millions de femmes qui le souhaiteraient mais ne le peuvent pas dans les conditions actuelles. Et si elles ne le peuvent pas, c'est par manque d'emplois bien sûr, mais aussi par manque d'équipements collectifs pour la petite enfance et enfin, parce que dans la quasi-totalité des cas, les mères de famille assument seules l'essentiel des tâches d'éducation et des tâches ménagères.

A partir de cette analyse, il n'est plus possible d'opposer en termes

de priorités masculines le travail des femmes à celui des hommes. Notre objectif au contraire, est de souder hommes et femmes dans la lutte pour le droit réel à l'emploi pour tous et toutes en en créant les conditions, et ces conditions apporteront un énorme progrès à la population masculine elle-même.

Obtenir un horaire de travail de 30 heures par semaine, 5 jours à 6 heures par exemple, est-ce que cela ne changerait pas profondément et positivement le mode de vie, en permettant à chacun et chacune de partager les responsabilités parentales et les tâches ménagères, de disposer

de temps libre suffisant pour que personne ne soit exclu du temps de loisir, des activités sociales, syndicales ou politiques. Il y a fort à parier que l'organisation des conditions de vie en serait profondément modifiée, l'action collective pour une vie de quartier enrichissante et diverse en serait fortement impulsée, de même que la lutte pour des équipements collectifs de toute nature...

... Au total, adopter une démarche positive, c'est déceler concrètement l'exploitation, la domination et l'aliénation spécifiques des femmes, puis faire apparaître les aspirations spécifiques qui répondent à cette situation et qui sont autant d'apports irremplaçables à notre lutte pour une société fondamentalement libérée...

Car :

« On ne fera pas le socialisme avec une moitié de l'humanité dominée par l'autre. »

Extraits de l'Intervention d'Edmond Maire

LES TRAVAILLEUSES DANS LA MÉTALLURGIE

L'U.I.M.M. (Chambre patronale de la Métallurgie sur le plan national) recense 2 678 532 métallos au 1^{er} janvier 1977, dont 579 220 femmes (soit près de 22 %).

Les travailleuses de la Métallurgie se répartissent dans toutes les branches industrielles (par exemple 9 966 dans la Sidérurgie, 3 897 dans la Construction Navale... et 91 057 dans le Travail des Métaux, 96 434 dans l'Automobile et les Cycles, 122 132 dans l'Équipement Électrique et Ménager...).

Ces travailleuses occupent des emplois administratifs mais aussi, et de plus en plus, des postes sur les chaînes d'usinage, de montage, des postes pénibles avec une sous-rémunération, une sous-qualification. Et de nombreuses entreprises, notamment dans la Construction Électrique et Électronique emploient un personnel en majorité féminin, choisi en fonction de sa dextérité manuelle par exemple. Par contre, cette dextérité manuelle, tant appréciée par le patronat, n'est ni prise en compte dans la qualification (majorité d'O.S.) ni dans la rémunération (salaires avoisinant le S.M.I.C.).

● LES FEMMES TRAVAILLEUSES SONT SUREXPLOITÉES

Hier pour justifier cette situation « on » expliquait qu'il existait une nature féminine. Ce discours a de plus en plus de mal à être crédible, alors on explique autrement :

ON PRÉTEND QUE LA FEMME A UNE FONCTION SOCIALE QU'ELLE SEULE PEUT REMPLIR :

- C'est sa fonction d'élever les enfants.
- C'est sa fonction de faire les tâches domestiques.
- C'est sa fonction d'être épouse, c'est-à-dire d'être complémentaire de l'homme.

C'est sur la base de ce « MO-DÈLE » que la femme est aujourd'hui ALIÉNÉE et la travailleuse SUREXPLOITÉE : car n'étant pas appelée à travailler elle n'a pas besoin d'une formation, n'étant pas appelée à être chef de famille, son salaire n'est qu'un appoint, qu'elle devra s'en tenir à l'exécution...

● AVEC LA F.G.M.-C.F.D.T., LUTTER CONTRE CETTE DISCRIMINATION

Le rôle de notre organisation syndicale de la C.F.D.T. est de **mettre fin à cette situation** qui trouve ses causes dans le système capitaliste et les rapports de domination qu'il utilise.

On peut, certes, affirmer que la C.F.D.T. est, parmi les organisations qui constituent les forces populaires, celle qui a sans doute le mieux pris en charge le problème des travailleuses et de libération de la femme.

Cependant, de nombreuses insuffisances subsistent au sein de notre organisation : nombre encore réduit de femmes adhérentes, peu de militantes accédant à des postes de responsabilité syndicale, seulement 36 femmes présentes à notre 37^e Congrès Fédéral (soit 6,35 %) et 3 femmes sur 59 membres de notre Conseil Fédéral (5 %). Ces insuffisances, la F.G.M.-C.F.D.T. a la volonté de les surmonter afin de mieux prendre en compte les revendications des travailleuses (certaines revendications étant communes à l'ensemble de la classe ouvrière, d'autres étant spécifiques aux femmes).

En ce sens, la F.G.M.-C.F.D.T. a mis en place un groupe « Travailleuses » pour réfléchir à ces problèmes.

Pour lancer cette réflexion, la F.G.M. a réalisé un questionnaire. Celui-ci a été diffusé à l'ensemble des sections et il est accompagné d'un commentaire permettant sa prise en charge.

Il est impératif que dans toutes les sections il soit débattu collectivement de chacune des questions posées et de faire remonter vers vos syndicats et Unions Métaux, avant le 1^{er} mars, le résultat de ces travaux.

Et toutes nos adhérentes, tous nos adhérents doivent se préoccuper d'une prise en charge réelle et collective de la réflexion engagée.

De cette prise en charge dynamique dépendra notre capacité à s'attaquer aux causes réelles de l'exploitation. Cela devrait permettre que les travailleuses trouvent dans l'organisation les outils de leurs luttes et en deviennent les protagonistes actives.

GENERAL MOTORS (Strasbourg)

La direction veut ignorer les lois

MARS 1977

La direction veut faire travailler les femmes en 2 équipes. La loi interdit cependant de faire travailler les femmes au-delà de 22 h. Pour cela, la direction cherche à obtenir une dérogation qui est refusée par le C.E., l'Inspecteur du Travail, le Ministère du Travail. Elle impose donc la prise du travail à 5 h. Les travailleurs et l'ensemble des travailleuses réagissent par une grève d'une heure. La direction recule et annule sa décision.

- La C.F.D.T. se bat pour le respect de la loi et revendique la demi-heure de repos payée.

SEPTEMBRE 1977

La direction embauche 100 femmes à contrat déterminé de 6 mois. Ceci sans consulter le C.E. Son but est clair : soit elle obtient une dérogation ou alors elle licencie.

- La C.F.D.T. dénonce ce chantage et exige la garantie de l'emploi.

DÉCEMBRE 1977

La direction fait travailler les femmes jusqu'à 23 h en se prévalant d'une « tolérance » du Ministère du Travail.

- La C.F.D.T. se bat pour la garantie de l'emploi, obtient satisfaction. Les contrats déterminés sont renouvelés en contrats fixes.

Le 30 décembre, le directeur départemental du travail et de la Main-d'Œuvre ordonne à la direction de respecter la législation en vigueur.

SITUATION ACTUELLE

La direction continue à faire travailler les femmes au-delà de 22 h, transgressant ainsi la loi (article L 122-12 du Code du Travail), loi qu'elle connaît pourtant fort bien lorsque cela l'arrange. En outre, elle veut imposer le travail en équipes pour l'ensemble du personnel.

Concernant la demi-heure de repos payée, elle s'est déclarée prête à la concéder à condition... que le C.E. garantisse une production identique ! Le C.E. a bien entendu refusé de cautionner une telle proposition.

Actuellement on parle de grève dans les ateliers : cette situation a assez duré !

LA C.F.D.T. ET LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

TOUT FAIRE POUR LE SUCCÈS DES FORCES POPULAIRES

Les 12 et 19 mars prochains auront lieu les 1^{er} et 2^e tours des élections législatives pour élire les députés de l'Assemblée Nationale dont le mandat est de 5 ans (les prochaines élections législatives auront donc lieu en 1983).

L'enjeu est important : selon la majorité qui se dégagera des urnes, soit la droite se maintiendra au pouvoir, soit une alternative de gauche sera rendue possible.

La C.F.D.T. a toujours refusé de se lier à un programme de gouvernement et entend rester indépendante vis-à-vis de tout parti politique. Cependant, indépendance ne veut pas dire neutralité, ni indifférence. En effet, en fonction de la situation vécue par les travailleurs, des revendications qu'elle défend, des perspectives socialistes autogestionnaires pour lesquelles elle lutte, la C.F.D.T. se prononce pour la victoire des forces populaires et pour la défaite de la droite aux élections législatives.

Il serait en effet paradoxal que les travailleurs qui subissent la politique économique et sociale prônée et appliquée par cette droite actuellement au pouvoir, qui luttent contre l'austérité, le chômage et la répression, continuent à faire confiance à cette « majorité » compromise et à ses représentants, quelle que soit leur étiquette, cette majorité au service des intérêts capitalistes.

UNE ÉCHÉANCE POLITIQUE IMPORTANTE

La période actuelle est marquée par la persistance d'une situation de crise économique et sociale qui atteint durement l'emploi et le niveau de vie des travailleurs. Le patronat et le gouvernement refusent toutes négociations. Ils imposent une politique d'austérité pour assurer un redéploiement industriel sans précédent (avec fermetures d'entreprises, licenciements, détérioration des conditions de travail...).

C'est dans ce contexte que se dérouleront les élections législatives qui représentent un moment important dans le combat des travailleurs.

Un succès de la gauche aux élections législatives constituerait un élément essentiel :

- pour rendre possible des négociations avec les organisations syndicales,
- pour satisfaire les revendications prioritaires des travailleurs,
- pour amorcer des transformations structurelles profondes allant dans le sens du dépassement de la crise, du changement de type de développement et du socialisme autogestionnaire.

Dans son programme de Blois, la majorité gouvernementale développe la stratégie du capitalisme libéral autour de 2 axes :

- moyens supplémentaires pour les entreprises !
- poursuite de l'austérité pour les travailleurs !

Les promesses de la droite ne peuvent faire oublier le lourd bilan des politiques menées par les gouvernements CHIRAC et BARRE.

Le Président de la République en intervenant dans la campagne électorale se situe clairement comme le chef de la majorité sortante.

La C.F.D.T. mettra donc tout en œuvre pour expliquer aux travailleurs :

- que la défaite de la droite est une condition indispensable à l'avancée de leurs aspirations,
- que pour la première fois depuis de longues années, la nécessaire alternative de gauche est possible, se traduisant par un gouvernement de la gauche unie.

En syndicalistes, les organisations, militants et adhérents C.F.D.T. feront tout, au premier comme au deuxième tour, pour la victoire des forces politiques de gauche qui situent leur action dans le cadre de l'union des forces populaires et qui cherchent à établir une convergence entre leurs objectifs.

UNE DYNAMIQUE DE TRANSFORMATION FONDÉE SUR LES LUTTES SOCIALES

Pour la C.F.D.T., les luttes sont le moteur de la transformation

sociale. La mobilisation active des travailleurs est déterminante pour rendre cette transformation possible et durable.

La prise du pouvoir est le résultat de la conjonction des luttes sociales et des luttes politiques qui sont convergentes et complémentaires. Il n'y a donc pas lieu d'opposer élections et mobilisation populaire : les élections traduisent les prises de conscience politique, réalisées à un moment donné dans le combat de classe par les luttes sociales, économiques, politiques et culturelles.

Les luttes sociales animées et conduites par les organisations syndicales de classe ont pour but de satisfaire les revendications des travailleurs.

Elles expriment également, par leur signification et les objectifs qu'elles visent, les exigences de transformations de la classe ouvrière.

Au tout premier chef de la préoccupation politique des partis de gauche doit donc se situer leur volonté d'exprimer ces exigences en propositions concrètes de changements.

Pour la C.F.D.T. et pour la F.G.M., il s'agit donc, par l'action syndicale, par la mobilisation massive et unitaire des travailleurs, de contribuer à la victoire de la gauche et d'orienter cette victoire vers des changements fondamentaux significatifs de notre perspective socialiste autogestionnaire.

Pour notre part, adhérents C.F.D.T. dans la métallurgie, nous devons faire en sorte :

- que le vote des travailleurs corresponde à leurs luttes contre la politique économique et sociale du gouvernement actuel et de son allié, le patronat,
- que notre action syndicale pèse sur l'échéance électorale, contribue à l'alternative de gauche et permette de réunir le rapport de forces suffisant pour faire aboutir la Convention Collective Nationale et les propositions contenues dans la Plate-forme C.F.D.T. de revendications et d'objectifs immédiats de transformation.